

## MODÈS DE PARIS.



NOUS jouissons encore de quelques beaux jours, mais le soleil ne répand plus sur nos têtes que de tièdes rayons, et bientôt nous pourrions redire ces vers charmants, du mélancolique poète Millevoye :

De la dépouille de nos bois,  
L'automne avait jonché la terre,  
Le bocage était sans mystère,  
Le rossignol était sans voix !...

Aux plaisirs champêtres de l'été, succéderont ceux plus bruyants de l'hiver. Les salons rouvriront leurs portes à la foule brillante des belles émigrées, que l'aspect d'un ciel nébuleux ramènera forcément parmi nous ; puis le temps s'envolera comme il fait sans cesse, jetant un voile sur le passé et emportant rapidement le présent, pour céder la place à l'avenir !

Que deviendra la mode dans tout cela ? La mode, ingénieuse et coquette, ne sera jamais embarrassée. Renonçant aux robes légères, nous la retrouverons aussi jolie sous le velours et la fourrure ; elle a des caprices pleins de grâce pour toutes les saisons, et ces caprices seront la loi suprême de l'élégance.

Les confections d'hiver commencent à paraître, ce sont de tristes précurseurs du froid, que l'on considère d'abord avec regret, mais que la nécessité fait ensuite joyeusement accueillir.

Les manteaux se porteront fort courts, leur forme est tout à fait celle de ce que l'on nommait *visite* ; quelques-uns ont une pèlerine. On les garnit de différentes manières ; soit en dentelle, formant un ou deux volants du bas et mis à plat sur les devants, soit en effilés assez hauts. On y mêle presque toujours des ornements en passementerie ; souvent même, ils n'ont pas d'autre garniture.

Ceux en satin, ou en velours, garnis de fourrure, seront d'une grande distinction. Rien n'est plus confortable que la fourrure, c'est une de ces spécialités qui ne tombent jamais dans le vulgaire, n'étant pas à la portée de toutes les bourses ; je dirai plus, de tous les genres de physique ; et ce qui fait la distinction d'une chose, c'est que cette chose ne peut convenir indifféremment à la première personne venue ; voyez, par exemple, un voile, un manteau de velours garni d'hermine et des diamants à une femme commune et mal tournée ; elle sera prise, assurément, pour une camériste, affublée des vêtements de sa maîtresse. Il est un grand art que peu de femmes possèdent, c'est celui d'assortir leur mise à leur position sociale, à leur genre et surtout à leur âge !

Quand le temps a pris nos beaux jours,  
Comme il emporte toutes choses,  
Quand fuit notre saison des roses,  
Renonçons aux jeunes atours.  
C'est vainement qu'on veut encore  
Retenir les ans, la beauté,

Chaque matin n'a qu'une aurore,  
Et la femme, hélas ! qu'un été.

Au moment où j'écris ces lignes, il me tombe sous les yeux un journal dans lequel je lis ce qui suit :

« Il vient de s'établir, à Santa-Fé de Bogota, dans l'Amérique du sud, une compagnie qui assure la beauté des femmes ; l'acte constitutif de cette société renferme les clauses ci-dessous :

« 10. Toute femme est libre d'estimer sa beauté à la valeur qu'il lui plaira de fixer ; elle peut l'assurer à cette valeur, en payant une prime proportionnelle et calculée sur la durée de l'assurance.

« 20. La compagnie assure la beauté des dames, depuis 15 jusqu'à 30 ans ; elle s'engage à leur payer une somme fixée d'avance de gré à gré, dans le cas où leur beauté disparaîtrait par maladie ou par un accident quelconque, pendant la durée du temps fixé par la police d'assurance.

« 30. Le cas échéant où la dame assurée se croirait en droit de réclamer, la somme portée au contrat, et où la compagnie ne croirait pas devoir accueillir cette réclamation, les parties contractantes s'en rapportent au jugement d'*arbitres-experts*, qui ne pourront jamais avoir moins de 20 ans, ni plus de 50.»

Certes, cela serait une belle institution si ses conséquences étaient réalisables ; mais pour assurer la beauté, il faudrait d'abord conserver la jeunesse, et il n'est possible à aucun être humain d'arrêter la marche du temps.

Quelques chapeaux de velours apparaissent déjà, j'en ai remarqué deux fort jolis ; un gris, doublé de velours cerise, avait pour ornement, sur la forme, un bouquet de plume, tombant très-bas, sous la passe, des fleurs de jasmin blanc. Un autre, gros bleu, était orné de dentelle noire, des flots de velours étroit, jaune, encadraient le dessous de la passe.

Les étoffes pour robes, que l'on voit jusqu'à présent, sont : Le drap d'Alep, chiné, le caosimir Stella, le drap Chambord, joli tissu cotelé comme le reps, le drap régent, les mérinos écossais, la popeline unie et écossaise, les satins chinés, le brocard, le drap de Ségovie. Viennent ensuite les magnifiques étoffes en soie brochées, représentant de ravissants bouquets semés ou de fraîches guirlandes de roses, s'enlaçant avec grâce sur fond noir brun, ou gros vert. En étoffes unies, pour toilettes ordinaires, le satin, la moire, le taffetas anglais, ne seront jamais abandonnés.

Il y a des tissus charmants pour robes de soirée. Un, entre autres, le taffetas *Favorite*, est bien la plus délicieuse fantaisie que l'on puisse voir, c'est un composé de larges rayures satinées de deux couleurs, cerise et rose, sur fond mat, rose pâle. Cette étoffe dont je viens d'expédier une robe que l'on avait laissée à mon choix a été trouvée admirable.

Les robes de ville se font toujours à volants, souvent ces volants sont bordés d'effilés de couleur tranchante, noir, par exemple, sur gros bleu, parfois aussi, en dentelle de laine très-étroite. Le plus distingué, à mon avis, est de ne pas les border.

Mme. JULIETTE LORMEAU.

